

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2023

Date de convocation et d'affichage : 21 février 2023

DL-20230227-001

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la république à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Corinne SAVIN	X		Emilie NGUYEN		X
Jean COMTET	X		Guylène MATILE-CHANAY	X	
Hervé GINET	X		Nicolas VANEL	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Jean-Marc BODET	Jean-Pierre GAITET
Sonia FAVIERE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN
Pascal GIMENEZ	--
Emilie NGUYEN	--
Margaux CHAROUSSET	--

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	79,3%	29	23	26



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Commission « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines » - Remplacement de deux membres

Jean-Pierre GAITET, Maire, rappelle à l'Assemblée la délibération DL-20210520-004 en date du 20 mai 2021 par laquelle ont été désignés comme suit par voie d'élection les membres de la commission permanente « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines » :

- Guy MONNIN
- Jean-Michel LADOUCE
- Lydie DI RIENZO - NADVORNY

- Isabelle LOUIS COMME
- Tanguy NAZARET
- Margaux CHAROUSSET
- Sylvie VIRICEL
- Patricia DRAI

Vu la lettre de démission du conseil municipal en date du 8 janvier 2023 envoyée par Patricia DRAI, conseillère municipale, et reçue en Mairie le 11 janvier 2023,

Vu la lettre de démission du conseil municipal en date du 10 janvier 2023 envoyée par Sylvie VIRICEL, conseillère municipale, et reçue en Mairie le 12 janvier 2023,

Vu la délibération DL-20210520-004 en date du 20 mai 2021 fixant à huit le nombre de membres de la commission « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines » et établissant la liste des membres dont Sylvie VIRICEL et Patricia DRAI,

Considérant la nécessité de remplacer les membres démissionnaires et de respecter le principe de représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des listes,

Jean-Pierre GAITET, Maire, propose à l'Assemblée de désigner Guylène MATILE-CHANAY et Nicolas VANEL, membres de la commission « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines » en remplacement de Sylvie VIRICEL et de Patricia DRAI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

PROCLAME Guylène MATILE-CHANAY et Nicolas VANEL membres de la commission « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines », en remplacement de Sylvie VIRICEL et de Patricia DRAI.

DIT que la commission permanente « culture, animation de la ville, communication, ressources humaines » est désormais composée de la manière suivante :

- Guy MONNIN
- Jean-Michel LADOUCE
- Lydie DI RIENZO – NADVORNY
- Isabelle LOUIS COMME
- Tanguy NAZARET
- Margaux CHAROUSSET
- Guylène MATILE-CHANAY
- Nicolas VANEL

CONSTATE que la composition de la commission respecte le principe de la représentation proportionnelle de l'article L.2121-22 du CGCT.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 27 février 2023.

Je certifie que le présent acte a été
publié ou notifié selon les règlements
en vigueur.

Le Maire,
Jean-Pierre GAITET

